

RÉFORME STATUTAIRE DE LA POLICE SCIENTIFIQUE :

OÙ SONT PASSÉS LES 20 M€ ?

Le ministre nous explique
qu'un budget se prévoit
deux ans à l'avance...

Alors, en 2022, les **20 M€**
prévus pour la réforme de la
Police scientifique, ils sont
devenus quoi ?



MESURE NOUVELLE
CORPS DE CONCEPTION
ET DIRECTION

35 M€

PENDANT CE TEMPS,
PRÈS DE **35 M€**
TROUVÉS AILLEURS...

Fermetures du FAED,
ralentissement
des avancements...

**Ces économies
servent-elles
à financer autre chose ?**

ET POUR NOUS ?

Des contraintes dignes
des corps super-actifs...

sans cadre dérogatoire.

- Disponibilité accrue.
- Contraintes de santé spécifiques.
- Mutations dérogatoires.
- Exigences opérationnelles renforcées.

Une chose est certaine :

**POUR LA POLICE SCIENTIFIQUE,
IL N'Y A JAMAIS D'ARGENT.
MAIS POUR D'AUTRES, ON EN TROUVE.**

ON SE FOUT DE NOTRE GUEULE !!! LE SNIPAT EXIGE DES COMPTES

REPRÉSENTER - DÉFENDRE - **AGIR**

www.snipat.com